11e ANNÉE. — N° 537 PARAIT LE SAMEDI 11 Mai 1895

# SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLE D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

## Politique Extérieure

Mme Adam, dans la *Nouvelle Revue*, rappelle les pages qu'elle a écrites il y a quatre ans sur les destinées actuelles de la Chine. — Elles semblent aujourd'hui prophétiques; et il est curieux de les citer :

Le vice-roi Li-Hung-Tchang, ambassadeur extraordinaire du Fils du Ciel et qui vient de signer la paix avec le Japon, me rendra cette justice, si le hasard fait tomber ces lignes sous ses yeux, qu'ici même, il y a plus de quatre ans et sous le couvert d'une fiction, je l'ai averti des dangers que sa politique faisait courir à l'empire. Nos lecteurs se souviendront peut-être du « rêve de Li-Hung-Tchang », le grand favori de l'impératrice mère, le grand homme d'Etat chinois, le vainqueur des Taïpings, qu'il n'a jamais, d'ailleurs, combattus.

Je disais, il y a quatre ans : « Vous marchez à la ruine, votre système politique n'est pas inspiré par la connaissance des situations nouvelles, lesquelles sont engendrées par l'occupation de Vladivostok par la Russie, de Laokai par les intérêts voraces, mais légitimes, des autres grandes puissances. Vous heurtez vos voisins et vous ne savez pas être de votre temps, ni faire aux besoins de l'Europe et de l'Amérique les sacrifices qu'exige le maintien de la dynastie usurpatrice des Tartares. »

La Chine meurt, disais-je, du mal qui a tué tous les Etats asiatiques : « la prétendue suzeraineté universelle ». Il vient un moment où il faut rendre ses comptes ; alors la liquidation est un désastre pour ceux auxquels on a fait crédit sur parole sans prendre des gages.

J'ai, il y a quatre ans, *supplié* la presse, la Chambre, le Sénat, les cercles industriels et maritimes, de faire un effort vigoureux pour protéger nos intérêts asiatiques, localisés dans l'Hinterland du Tonkin et dans toute la vallée du Mékong, qui nous appartient de par l'histoire de la civilisation et de par nos sacrifices de toutes sortes.

Nos hommes d'Etat, le pays, sont aujourd'hui surpris par les événements. Qu'on juge de ce que serait notre situation si ceux qui nous gouvernent ou ceux qui dirigent l'opinion avaient consenti à prévoir !

## TRIBUNE LIBRE

### Revision de la Constitution

—

X

### Rapport des Sages

*Au géant souverain de France*

—

*Grand Maître,*

Nous avons vu que la Constitution de 1875 nous a donné en fait une Chambre féodale et des députés qui, jusqu'à extinction de chaleur animale, avaient la prétention de se faire constamment renouveler leurs mandats après chaque période de quatre ans ou qui, tout au moins, travaillaient dans ce but, en se créant, dans leurs arrondissements respectifs, des comités électoraux, des journaux à leur solde ou leur appartenant en propre et un système de népotisme au moyen desquels ils publiaient leurs exploits, vantaient leurs faits et gestes et démontraient que, pourvu qu'ils fussent réélus à la Chambre ou nommés sénateurs, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Ne parlons pas des faits scandaleux qui se sont produits pour faire vivre et perpétuer cet abominable système; disons simplement qu'il constitue la plus atroce féodalité que nous ayons jamais connue ou étudiée ; que la féodalité étant l'opposé du second contrefort de la République : l'Egalité, et le contraire du gouvernement de tous par tous et pour tous, la République doit démolir la féodalité et réduire en poudre et en poussière le féodal et ses féaux.

Le féodal et les féaux sont détruits par notre article 13, § 1er :

« Tout membre sortant des corps élus « n'est plus immédiatement rééligible. »

Ce qui veut dire clairement qu'il doit céder la place à un autre.

Voir article 6 de la section III, chapitre Ier, titre III de la Constitution du 3-14 septembre 91.

Articles 54-55 de la Constitution du 3-22 août 1795.

Article 31, Constitution de l'an XIII, (décembre 1799).

Nous sommes à un moment où tous les hommes sont susceptibles des mêmes conceptions ; donc tous ceux qui ont vécu de la même vie, sucé les mêmes principes, acquis les mêmes connaissances, sont des *équivalents* et ils peuvent se remplacer mutuellement pour remplir les mêmes fonctions.

Ils sont égaux en droit, égaux en savoir-faire, donc non seulement ils peuvent, mais ils doivent se remplacer, et se remplacer aussi bien à la peine qu'à l'honneur, aussi bien aux charges qu'aux profits.

Ce système pratiqué, les parasites seront écrasés, les protégés disparaîtront, les injustices seront éteintes et l'égalité de fait régnera. Chacun recevra selon ses mérites et selon son dû.

Le corps électoral affirmera sa souveraineté et sa sagesse par l'élection des plus dignes, et les élus ne pourront être autre chose que les mandataires dévoués, fidèles et sincères de leurs mandants.

Nous avons prévu une seule exception à la loi générale de non rééligibilité, mais nous avons encore laissé aux collèges électoraux le soin de la réélection. Voici cette exception :

Un homme supérieur paraît au milieu de ses semblables, il rend de signalés services à la patrie, sa science éclate, son autorité s'impose, ses qualités et sa modestie le font aimer de tous ; c'est un citoyen d'élite à qui ses collègues, ses pairs, donnent la première place, en lui faisant une renommée consacrée par sa sagesse ; dix départements acclament ses vertus.

Ne pas faire fléchir pour lui la règle d'exclusivité serait pratiquer l'ostracisme, et ce serait une faute de priver le Pays des avis d'un homme considérable.

C'est pour concilier la loi avec les mérites extraordinaires, que nous avons dit au corps électoral : S'il y a un citoyen que vous connaissiez plus grand que les autres, cinq circonscriptions au moins le proclameront ; alors il rentrera dans le cas d'exception prévu, et pour continuer à siéger dans les grands corps élus il n'aura qu'à se déclarer le mandataire d'une circonscription autre que celle qu'il représentait à la précédente législature.

Voilà donc bien établie et démontrée la règle du gouvernement de tous par tous et pour tous.

En ce qui est de la vivification et du rajeunissement des corps élus, il nous sera facile de faire admettre que les nouveaux venus, formant le tiers de chaque Assemblée, y apporteront un ferment régénérateur, une impulsion progressive et une action efficace, sans qu'il y ait à redouter aucune secousse. Si des idées nouvelles, qui avaient pris jour précédemment, ont été l'objet d'une discussion et d'une étude antérieures, après lesquelles elles ont été rejetées par exemple, le pays a suivi les discussions des assemblées, critiqué leurs décisions ou les a approuvées, pour faire revivre la question une première fois repoussée.

Le temps, ce grand maître galant homme, a jeté un nouveau jour sur la question pendante et l'a enterrée ou lui a donné une consistance nouvelle qui autorise les nouveaux élus à reprendre l'affaire rejetée par leurs devanciers et à lui donner un corps, si l'application de l'idée nouvelle est rationnelle et si la société en a besoin.

Mais le point le plus important du renouvellement partiel est certainement celui qui permet aux grands corps de siéger sans interruption et d'empêcher que des événements extérieurs considérables viennent surprendre la France entre deux législatures.

Telles sont les considérations qui militent en faveur de la vivification des corps élus par les renouvellements partiels et de leurs sessions permanentes.

Ce que nous avons dit pour l'Assemblée régulatrice et l'Assemblée nationale, nous le confirmons pour les Conseils généraux et les conseils municipaux.

Les articles relatifs à la nomination des présidents, vice-présidents, commissions et bureaux, s'expliquent tout seuls. Avec un tiers de membres nouveaux qui n'ont pas participé aux premiers votes, il faut aux présidents une nouvelle investiture ou des successeurs, cela se comprend.

Et l'importance, aussi bien que la nécessité de ces nominations nouvelles, n'échappe à personne. Non seulement elle continue notre système de *gouvernement de tous par tous et pour tous*, même pour les têtes de colonnes, mais elle permet de remplacer ces têtes sans à-coups, si elles se sont montrées insuffi-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

N° 22

## AZOR & VELLEDA

XXII

— Mon garçon, écoute attentivement ce que va te dire Velléda. Elle tient essentiellement à faire elle-même une commission dont je lui avais proposé de me charger. Veux-tu me promettre de lui obéir ?

— Mon Dieu, ma tante.....

— Encore de l'hésitation, après ce qui vient d'arriver !

Qu'est-ce qui vient d'arriver ? pensais-je. J'ai rencontré Désirée et sa mère en un lieu où, de bonne foi, leur place n'était pas. Toutes les apparences paraissent démontrer qu'elles y étaient attendues par le beau Pablo. Et puis après ? C'est mon affaire de demander des explications à Désirée et de me décider selon la réponse.

Qui sait ? Peut-être était-elle là contre son gré ? Une nouvelle « persécution » de sa mère ? N'ai-je pas cru comprendre que Mme Van Hope voulait la forcer à un mariage contre son gré ? Le « futur » ne serait-il pas cet exécrable Pablo ?

Et puis, qu'a donc ma noble petite cousine à reprocher à Velléda ? N'est-elle pas venue au bal, elle aussi, et à mon bras. Sans doute, comme on dit, « ce n'est pas la même chose : une mission à remplir, un devoir à accomplir dans mon intérêt ! »

Mais aussi, que diable, depuis le temps, si ma belle cousine est amoureuse de moi, que ne parle-t-elle ? Pourvu qu'elle n'aille pas me demander ma main.

Toutes ces réflexions, parcelles d'ailleurs de celles que j'avais faites en voiture, pendant que je négligeais de donner à ma compagne les soins nécessités par son état, pour ne songer qu'à moi, m'étaient passées par la tête en moins de temps qu'il ne faut, assurément, pour les coucher sur le papier.

Tante Sophie n'était pas patiente d'habitude. Elle m'avait cependant laissé un répit, qui lui sembla de trop longue durée.

— Voyons, monsieur le chevalier Azor, voulez-vous bien répondre. Voilà une petite fille qui a besoin de repos. Pour qu'elle dorme tranquille, il faut que vous retourniez chez vous, mais après avoir promis.

— Parle, Velléda, fis-je pour en finir, mais avec l'arrière-pensée de réserver mon assentiment selon la nature des promesses à faire et à tenir.

— Lucien, je ne vous demande qu'une chose, que je vous ai demandée inutilement. Voulez-vous vous abstenir de voir Mlle Van Hope....

— Encore.

— Plus que jamais. Mais écoutez-moi, mon cousin. Je ne vous demande que huit jours d'abstention, pas plus. Dans huit jours vous serez fixé et libre d'agir à votre guise.

— Voyons, Azor, soit raisonnable, fit la mère. Allons, mon garçon, finissons-en, un bon mouvement. Huit jours sont bientôt passés.

Je promis et me retirai.

XXIII

Rentré chez moi, j'essayai de percer les ténèbres qui entouraient cette aventure. Mais j'étais réellement bien fatigué. Je sentis le besoin de me mettre au lit, et une fois sous l'édredon, tout se brouilla dans ma cervelle et je m'endormis.

Il se peut que mon esprit travailla toute la nuit. Qui sait ? Peut-être mes songes me dévoilèrent-ils la vérité ou une partie de la vérité. De fait, je me réveillai fort tard le lendemain, ayant dormi consciencieusement, d'une seule traite, la tête un peu lourde, mais n'ayant aucun souvenir de mes rêves, si j'en avais eu.

Chose relativement bizarre, si elle ne s'expliquait par le cahos de mes idées pendant la soirée précédente et la fatigue qui en était résultée pour mon cerveau, je me trouvais relativement calme, sans aucune velléité de transgresser ma promesse.

Mieux que cela : la simple idée d'aller demander une explication à Désirée m'était importune. Certes, je n'avais pas renoncé comme cela, tout d'un coup, à ma chimère.

© VILLE DE SISTERON

santes, si elles ont cessé de plaire aux majorités ou si elles se sont usées.

Pour les municipalités de toutes nos communes surtout, ce système présente des avantages considérables au point de vue des satisfactions générales à donner aux électeurs et de l'apaisement profond qu'il faut faire chez les populations.

L'article 19, ayant pour but d'empêcher le cumul des mandats électoraux, s'harmonise encore avec le système du gouvernement de tous par tous et pour tous et permet à chaque élu de s'occuper exclusivement de son mandat.

En fait, il n'est pas possible qu'un homme soit le maire d'une commune, le conseiller général d'un canton et le représentant d'un arrondissement à l'Assemblée nationale ou d'un département à l'Assemblée régulatrice. Fût-il un phénix, il ne pourrait suffire à l'accomplissement de ces trois fonctions à la fois, et le fait seul de ce cumul, sur une même tête, constitue une autocratie qui est l'antipode de la République.

Arrivons maintenant au chef de l'Etat, au premier fonctionnaire de la République, qui doit présider à tout et qui doit représenter la France vis-à-vis des rois, des empereurs et de tous les chefs souverains ou ambassadeurs des puissances étrangères.

Celui-là, ne nous arrêtons pas à le qualifier ; il doit être le premier et le plus vertueux parmi les plus vertueux enfants de la France ; il doit posséder le *summum* de toutes les qualités maîtresses des Français.

Nous voulons d'abord qu'il soit pris dans les grands corps élus de la nation, pour qu'il tienne sa première origine des comices électoraux, mais nous ne voulons pas qu'il puisse être nommé par les douze millions d'électeurs : cela pourrait lui donner des idées de dictateur, qui sont opposées avec notre système constitutionnel. Nous voulons éviter une méprise pour l'élu, une surprise pour le corps électoral français.

Cette raison a déjà une valeur considérable ; elle est, en outre, fortifiée par des faits malheureusement trop récents et beaucoup trop regrettables pour le pays.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que le *summum* des qualités maîtresses que nous voulons pour le Président de la République ne peut pas être connu de tous et que la sélection des candidats à la présidence ne peut être sérieusement faite que par ceux qui, possédant déjà une grande somme de connaissances et de pratique des affaires, ont pu, dans leurs rapports de tous les jours, discerner parmi les 1,000 ou 1,200 membres des corps élus celui qui a la plus grande somme de qualités et qui, tout en évitant une réclame malsaine, ne se révèle pas moins par des actions exemplaires ou de suaves parfums de dignité, de loyauté et de patriotisme.

Pardon de l'expression, mais il faut avoir le nez fin pour être bien inspiré dans le choix du premier magistrat de la République, et le Colosse français, formé par les douze millions d'électeurs, devant qui nous nous inclinons avec respect, ne peut pas posséder la délicatesse de sentiment voulue pour cette sélection. Il le sait, d'ailleurs, et il est sage : il délègue ce soin à ses représentants.

Il faut excuser la Constitution de 1875 de ses vices, en reconnaissance de ce que le mode qu'elle a prescrit pour la nomination du Président de la République est assez bon.

Ce mode est, d'ailleurs, accepté par le pays, il est consacré par l'usage et, même dans les moments difficiles, les transmissions des pouvoirs du président se sont effectuées sans secousses, sinon sans anxiété.

Néanmoins, nous avons cru bon que la France entière contribuât à la nomination du Président de la République, et aux 750 votants que nous aurons par les membres de l'Assemblée nationale réunis aux membres de l'Assemblée régulatrice, nous avons joint 450 membres environ des départements, en faisant concourir à l'élection du président tous les maires des chef-lieux de département et d'arrondissement et tous les présidents des Conseils généraux.

De cette façon, la capitale et les chefs-lieux, Paris et la France, vivent de la même vie, ressentent les mêmes émotions et concourent au même but.

En cas de fièvre, le corps agit pour dégager la tête, et le pays tout entier exerce son influence en attendant qu'il ait la joie de saluer son nouveau-né.

Telle est la justification de notre article 20 de la Constitution.

(*A suivre.*) X. Y.

---

On m'aurait dit : « C'est fini, il faut renoncer à votre « amie » ; elle est perdue pour vous. Le roman bizarre que vous avez entrepris à deux est clos définitivement », je me serais rebellé.

Tant qu'on est jeune, tant qu'on ne s'est pas habitué à voir les illusions se flétrir une à une, les fleurs les plus belles rester sans fruit, on compte autant et plus sur l'avenir, sur le hasard, sur l'imprévu, que sur sa propre initiative.

(*A Suivre.*) L. des Iles

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

**Il fortifie et embellit la chevelure.**

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie-Parf., rue Porte de Provence.


*L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, à renvoyer à huitaine notre* Chronique Marseillaise.

---

A lire dans le dernier numéro de la *Nouvelle Revue*, particulièrement intéressant : *Deux lettres de George Sand à Sainte-Beuve*, publiées par M. de Loménie ; *La Curiosité*, par M. Sully Prudhomme, de l'Académie française ; *Je deviens colon*, roman de la colonisation algérienne, par Hugues le Roux ; *Choiseul à Rome*, d'après des documents inédits, par M. André Hallays ; *La femme et la bicyclette*, par M. Just Championnière, de l'Académie de médecine ; *Les Kamtchatka*, de Léon Daudet ; *Le troisième centenaire du Tasse*, par Pierre de Nolhac ; *La politique extérieure*, de Mme Adam ; *Les questions sociales*, de M. Bourgeois ; aux *papes courtes* : les noms d'Emile Augier, Mme Ackerman, Mme Alphonse Daudet, J.-H. Rosny, Camille Mauclair, Emile Hinzelin, etc.

# CHRONIQUE LOCALE
## ET REGIONALE

## SISTERON

**Fête patronale.** — La Commission de la Fête patronale s'est réunie jeudi soir, en vue d'élaborer le programme. Nous le ferons connaître en temps utile.

Les membres de la Société de Tir espèrent qu'à cette occasion on procédera enfin à la nomination du bureau.

—)o(—

**La guérison du cancert.** — Si nous en croyons une note de MM. Charles Richet et Héricourt, note présentée à l'Académie des sciences par M. Marey, la guérison du cancer serait désormais assurée.

MM. Charles Richet et Héricourt ont, en effet, réussi, en deux circonstances, à guérir des cancéreux soignés à l'hôpital, à l'aide d'injections de sérum de chien et d'âne, auxquels l'on avait au préalable injecté les produits de la macération d'une tumeur cancéreuse.

Le traitement a été rapide et sans accidents d'aucune nature.

**Petite Correspondance.** — De nombreuses demandes nous ayant été faites, nous inaugurerons, à partir du prochain numéro, une *Petite Correspondance* dans le genre de la *Lanterne* et du *Petit Marseillais*.

Le prix de la ligne abrégée sera de 50 centimes, qui devront nous être adressés avec la commande.

—)o(—

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

## FÊTE DE L'ASCENSION

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les billets d'aller et retour délivrés du 21 au 24 Mai 1895 seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 27 Mai.

## FÊTE DE LA PENTECOTE

A l'occasion de la fête la Pentecôte, les billets d'aller et retour délivrés du 1er au 4 juin 1895 seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 juin.

Pour ces deux fêtes, les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

## EXCURSIONS EN DAUPHINÉ

La Compagnie P.-L.-M. offre aux touristes, aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné, vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter, à prix réduits, les parties les plus intéressantes de cette admirable région : *La Grande Chartreuse, les Gorges de la Bourne, les Grands Goulets, les Massifs d'Allevard et des Sept-Laux, la route de Briançon, les Massifs du Pelvoux*, etc.

Ci-dessous deux exemples de ces voyages, dont la nomenclature complète, avec les prix et conditions, figure dans le Livret-Guide de la Cie P.-L.-M., qui est mis en vente au prix de 40 centimes dans les principales gares de son réseau ou envoyé contre 0 fr. 55 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

1er Exemple : **Voyage fixe**

*Itinéraire 26*

Grenoble, Goncelin-Allevard, Montmélian, Chambéry, Aiguebelle, La Chambre, St-Michel, Le Lautaret, La Grave, Bourg-d'Oisans, Rioupéroux, Séchilienne, Pont-de-Claix, Grenoble.

Durée du voyage : 30 jours

*Prix des Billets*

1re cl. 33 fr. ; 2e cl. 30 fr. ; 3e cl. 27 fr.

2e Exemple : **Voyage facultatif**

Paris, Dijon, Mâcon, Bourg, Ambérieu, Culoz, Genève, Cluses-Albertville, Grenoble, Moirans, Lyon, Saint-Germain-des-Fossés, Moulins, Nevers, Moret, Paris.

Durée du voyage : 30 jours

*Prix des Billets*

1re cl. 109 fr. 10 ; 2e cl. 82 fr. 10 ; 3e cl. 60 fr. 10.

---

**Nécrologie.** — Aujourd'hui, à dix heures, ont lieu les obsèques de M. Honoré Reynaud, adjoint principal du génie en retraite, commissaire de surveillance administrative au P.-L.-M.

Sisteronnais de naissance, appartenant à une vieille et honorable famille, le regretté défunt était le fils de ses œuvres et avait conquis par le travail la situation au milieu de laquelle la mort est venue le surprendre, à l'âge de 55 ans.

Nous adressons à sa veuve et à sa famille nos sincères condoléances.

—)o(—

## ETAT CIVL

du 3 au 10 Mai 1895.

NAISSANCES

André Léonie-Madeleine.

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Martin Antoine dit Cougourdié, 78 ans.
Chabaud, sexe masculin (mort-né).
Juramy Albert-Raoul-Louis, 1 mois.
Reynaud Honoré, 55 ans.


**VOYEZ LE TITRE**

Guerre à mort aux fraudeurs ! sus à la contre- [bande !
Si vous voulez avoir un parfum sans défaut,
Exigez le Savon des Princes du Congo ; [bande.
Son titre est sur les pains, sur la boîte avec
*G. Gronat, au Savonnier Victor Vaissier.*

# CANCANS ET POTINS

**La semaine.** — Mauvais débuts : au Casino, réunion mi-partie politique, mi-partie agricole, ou plutôt réunion à la Paul de Koch, n'ayant aucun caractère déterminé, un bureau bizarrement composé, et pendant laquelle le meilleur du temps s'est passé en échange d'engueulades entre le directeur du *Publicateur* et le directeur de l'*Union Sisteronnaise*. Nous n'insisterons pas sur les conclusions qu'en ont tiré les assistants.

***

Le lundi, jour de foire, temps gris et maussade. La journée commence par un accident : une charrette attelée de deux mulets est entraînée dans la Durance ; les pauvres bêtes sont asphyxiées. Le propriétaire était couvert par une assurance.

Les nombreux camelots et bohémiens, qui pullulent un peu trop chez nous les jours de foire, se sont livrés à des Balthazar intimes avec les cuissots et les filets des défunts. Ce qui fait le malheur des uns fera éternellement la joie des autres.

***

Dans un milieu assez spécial, on a sablé le champagne.

Quelques noçards, non intercalés dans le texte, ont saisi aux cheveux cette occasion pour faire une petite fête intime, qui ne s'est pas terminée sans pétards.

Nous sommes toujours heureux quand nous voyons s'esbaudir la jeunesse.

***

Le monde où l'on s'amuse offre depuis quelque temps une vaste pâture aux cancans. Seulement — toujours des restrictions ! — nous avons des mesures à garder et des personnalités à ménager, ne serait-ce que les trois noctambules qu'on a surpris l'autre soir sortant furtivement d'un certain couloir, rasant les murs, sans se douter qu'un argus femelle happait leur signalement au passage. Heureusement, la discrétion, comme on sait, étant l'apanage du beau sexe, cette petite dame n'en a rien dit.

***

Aux *Variétés Sisteronnaises*, l'entrain ne fait pas défaut ; les beaux jours disparus paraissent être revenus. Il n'y a là rien d'étonnant, étant donné le caractère aimable du charmant trio qui tient l'affiche et dont les succès, justement mérités, s'accentuent de plus en plus.

— La troupe Dufaure continue à faire florès : après *Le grand Mogol*, *Gillette*, et ce soir *La Mascotte*, une des meilleures œuvres d'Audran.

Nous ne pourrions que nous répéter en brûlant un nouvel encens sous le nez des artistes.

O. de Javelle.

## Un mot de la fin

Au café.

Sa consommation payée, le client remet la monnaie dans sa poche.

Le garçon, obséquieux :

— Monsieur voudra bien ne pas m'oublier...

— Non, mon ami... je vous écrirai !...

## REVUE FINANCIÈRE

Paris, 8 Mai 1895.

Les tendances à la hausse qui se sont manifestées au commencement de la semaine s'accentuent. Le 3 0/0 monte à 102.76 ; le 3 1/2 est plus calme à 107.70.

L'action du Crédit Foncier est ferme à 905.

Le Comptoir National d'Escompe se tient à 588.75. Les actionnaires souscrivent avec empressement le capital nouveau.

On échange la Société Générale à 497.50.

Le Crédit Lyonnais termine à 816.25.

L'action de la Société française d'Incandescence par le Gaz (système Auer) est demandée à 940. Grâce à l'augmentation du capital, les affaires de la Société vont prendre un grand développement, car le bec Auer est devenu l'appareil indispensable partout où l'éclairage du gaz est établi.

Les actions des Grandes Fabriques de Papier de Papier sont tenues à 105.

Cours très fermes à 488 sur les obligations 5 0/0 de la Compagnie Electrique de la Rive gauche de Paris.

En mines d'or, on cote 154 sur la Buffelsdoorn ; 141 sur la Monte-Rosa.

Les Bons fonciers Gulf-Lands se négocient à 28.75.

Transactions soutenues sur les Chhemins français.

*Informations.* — L'*Echo Sud-Africain*, 5, rue Laffitte, publie dans son numéro de cette semaine une série de notes des plus intéressantes reçues de son correspondant spécial, à Johannes-Burg, par le dernier courrier du Transvaal.

---

ÉTUDE

de Me VIEUX, huissier Sisteron.

# VENTE

**Après liquidation judiciaire**

Il sera procédé, le *Samedi 18 Mai* courant, à *1 heure du soir*, et jours suivants s'il y a lieu, à Sisteron, rue Droite, maison Courbon, à la vente aux enchères publiques de *divers objets*, tels que : chevaux, voitures, machines à coudre ; *diverses marchandises* consistant en : tissus, tricots, flanelles, etc.

© VILLE DE SISTERON

La vente se fera au comptant et 5 0[0 en sus.

*L'Huissier chargé de la vente,*
VIEUX.

---

ÉTUDE
de
Me A. HEIRIÈS
Notaire à Sisteron,
Successeur de Mes CHAUVET
et AUDIBERT.

# VENTE
## Volontaire aux Enchères publiques

Le Dimanche 26 Mai 1895, à deux heures du soir, il sera procédé, dans l'étude et par le ministère de Me HEIRIÈS, Notaire à Sisteron, à la vente aux enchères

D'UNE

# MAISON

Sise à Sisteron, rue Bourg-Reynaud, portée à la matrice cadastrale sous le numéro 184 de la section G, composée de cave, écurie au rez-de-chaussée, cuisine et alcôve au premier étage, chambre au deuxième étage et galetas au-dessus, confrontant : du levant, rue ; du midi, veuve Varnet ; du couchant, rue, et du nord, veuve Bardonnenche.

Mise à prix : **quatre cents francs**, ci . . . . . **400 fr.**

Cette maison appartient à M. Jacques GIRAUD, propriétaire, demeurant à Sisteron, faubourg La Baume.

Pour les renseignements, s'adresser au vendeur ou à Me HEIRIÈS, dépositaire du cahier des charges.

A. HEIRIÈS, Notaire.

---

ÉTUDE
de
Me A. HEIRIÈS
Notaire à Sisteron,
Successeur de Mes CHAUVET
et AUDIBERT.

# VENTE
## Volontaire aux Enchères publiques

Le Dimanche 12 Mai 1895, à deux heures du soir, il sera procédé, dans l'étude et par le ministère de Me HEIRIÈS, Notaire à Sisteron, à la vente aux enchères

D'UNE

# MAISON

**Avec Four à Cuire le Pain**

ET

**PETIT JARDIN** *sur le derrière*

Sise à Sisteron, rue Saunerie N° 28, portée à la matrice cadastrale sous les numéros 1061 et 1063 de la section G, composée de cave en sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage devant et derrière, chambre au troisième étage sur le derrière, galetas et combles au-dessus, devant et derrière, confrontant : du levant, rue Saunerie ; du midi, Richaud ; du couchant, terrain militaire ; du nord, Imbert et Garcin.

Mise à prix : **deux mille cinq cents francs**, ci . . . . . **2,500 fr.**

Cette maison appartient à M. Joseph-Valentin ROMAN, boulanger, demeurant à Sisteron.

Pour les renseignements, s'adresser à M. ROMAN, rue Saunerie, ou à Me HEIRIÈS, dépositaire du cahier des charges.

A. HEIRIÈS, Notaire.

---

**CARTES DE VISITE** sur beau carton depuis **1** fr. **50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.

**Un élégant Calendrier de poche accompagne chaque livraison**

---

# SISTERON-JOURNAL

**EST EN VENTE**

à MARSEILLE : chez M. CAUCHON
Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

---

# La Revue des Journaux et des Livres

ONZIÈME ANNÉE

Primes gratuites données par la **Revue des Journaux et des Livres** : Aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour 3 mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites : 1° UN SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 14e année ; c'est la publication la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour.

**La Revue** publie deux romans : 1° **LE SABOTIER**, par JEAN BARANCY dont les pages retracent la faute et ensuite la réhabilitation d'une jeune paysanne, sont du plus pur réalisme, et les lecteurs feront au **Sabotier** l'accueil auquel sont accoutumés, depuis onze ans les feuilletons publiés par la **Revue des Journaux et des Livres** : 2° **L'IMMOLÉE**, grand roman passionnel, par PAUL ROUGET.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé *franco*, contre **2 fr. 75** pour les départements, et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

ABONNEMENT : Trois mois, **4** fr. ; Six mois, **7** fr. ; Un an, **12** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

La collection des dix premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de trois mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, *Guy de Maupassant*, *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc., etc.

La collection, composée de dix magnifiques volumes de 825 pages contenant la matière de plus de cent volumes vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume, 14 francs.

*Les dix premières années*, **100 fr.** *franco en France ; pour l'Etranger, le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

---

**MONITEUR des RENTIERS**
Journal financier de 16 pages, paraissant le dimanche
**RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS**
**2 fr. par an**
23, passage Saulnier, PARIS.

---

**Notre Prime**

Partout où la fièvre typhoïde régnait au froid, l'usage des eaux minérales naturelles s'impose comme une nécessité de premier ordre. Nos « Bernardins » de Vals sont des eaux de table excellentes ; elles facilitent la digestion, préviennent les gastriques, les gastralgies et toutes les indispositions du tube digestif. Tous les médecins que nous avons consultés — et dans le nombre il en est d'illustres — sont d'accord pour en prescrire l'usage habituel et constant et pour affirmer que l'on n'en peut retirer que des bienfaits.

Pour recevoir une caisse de 50 bouteilles, adresser un mandat-poste de 15 fr. à l'administration du *Sisteron-Journal*. Les frais de port se paient à part et en sus, au moment de la livraison.

---

**MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée**

Sommaire du N° 19. — 9 Mai 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le lion de Camors, par L. de Caters. — La bibliothèque de l'Arsenal, par Eugène Muller. — Vitraux de l'ancien hôtel de l'Arquebuse, à Troyes. — Chêne et Lierre, par Henri Fayel. — L'ami du foyer. — Jeux d'esprit. — Mosaïque : Variétés historiques ; Légende des inventions : Météorologie ; Variétés industrielles ; Apologues ; Histoire littéraire ; Inscriptions et devises.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

---

# *Histoire de France*

**par J. Michelet.**

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui, ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur ; c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente ; elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront, adresser cinq francs en timbres ou mandat-poste aux Editeurs Jules Rouff, 14, Cloître Saint-Honoré, Paris.

---

VINS NATURELS

Maison de confiance

**Jean Rulland**

SISTERON

**Vin provenant directement de la propriété**

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

*EAU-DE-VIE 1re qualité*

à 1 franc 45 le Litre

**ON PORTE A DOMICILE**

---

*VIENT DE PARAITRE*
à l'Imprimerie CHASPOUL et veuve BARBAROUX
Place de l'Evêché, 20, à Digne

**ANNUAIRE**
**Administratif et Commercial**
**(ANNÉE 1895)**
**par M. Ferdinand TARTANSON**
*Chef de bureau à la Préfecture des B.-Alpes*

Prix : **2 francs** ; franco par la poste, **2 fr. 35**.

---

**A VENDRE**
**UNE MAISON**

Composée de trois pièces, située à La Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils aîné, ou au bureau du journal.

---

A CÉDER DE SUITE

**ATELIER**
de
**CORDONNERIE**

Situé rue Droite, Sisteron.

*S'adresser à Mme Théréza Brun.*

---

# LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*

**1, 5 & 10 KILOGR.**
**500 & 250 GRAMMES**

portant la Signature **J. PICOT**

**Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la**

**LESSIVE PHÉNIX**

---

*On demande*

UN APPRENTI MÉCANICIEN

*S'adresser à* M. Stanislas MAUREL, constructeur-mécanicien, à Sisteron.

---

**AVIS**

L'ENTREPOT des *Engrais Chimiques* de M. Ernest SARLIN est situé rue Saunerie, ancien hôtel Pardigon.

---

# *GRANDE BAISSE*
## de Prix

**Vins** à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

**E. BERTRAND**
MARCHAND DE VINS
SISTERON

---

**BON-PRIME**

Tout lecteur du *Sisteron-Journal*, qui détachera ce *Bon-Prime* et qui nous enverra la somme de un franc cinquante centimes, recevra franco un exemplaire des **Propos de Tante Rosalie**, le livre d'Economie domestique, dont le prix en librairie est de Trois francs.

-- **Les propos de la tante Rosalie** sont le gros succès du jour et le bréviaire indispensable de toute bonne femme de ménage qui veut tenir sa maison avec ordre et économie.

---

A VENDRE une *Cheminée prussienne.* — S'adresser au bureau du journal.

---

**AUX HERNIAIRES !**

Madame **Veuve PELLEGRIN** a l'honneur d'informer le public qu'elle continue la confection et la vente des **BANDAGES** au 2me étage de sa maison, située aux Quatre-Coins, à côté de la Chapellerie.

---

*Nouvelle conquête de la Science*

**LES HERNIES**

Le Docteur GÉRARD, de la Faculté de Paris, diplômé du Ministère de l'Intérieur, vient de découvrir un astringent assez énergique pour obtenir promptement l'occlusion de l'anneau herniaire. Il ne suffisait pas, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, d'appliquer un bandage médicamenteux ou une pommade quelconque pour fermer le passage de l'anse intestinale : il fallait trouver un remède inoffensif et vraiment efficace, grâce auquel la guérison radicale de la hernie sans opération ne fut plus un vain mot. Telle est la découverte que nous devons au savant docteur, qui offre gratuitement sa brochure à nos lecteurs contre 45 centimes en timbres-poste, pour frais d'envoi. — Adresser les demandes à M. GÉRARD, 21, rue du Faubourg Montmartre, Paris.

*Dr DEBRAY.*

---

LA MAISON DU
# PONT-NEUF
**Rue du Pont-Neuf, PARIS**
adresse *GRATIS* et *FRANCO*, l'Album et toutes les gravures de Modes Printemps, Été 1895, des
**VÊTEMENTS** pour **HOMMES** et **ENFANTS**
**Extrait du Catalogue**

*Complet* draperie nouveauté très soignée **25f.**

*Veston* belle draperie nuance mode **6f. 60**

*Pantalon* draperie fantaisie disposition nouvelle **5f. 75**

Costumes *Cyclistes* veste et culotte article extra **19f. 50**

VÊTEMENTS POUR DAMES
**Bonneterie, Chapellerie, Chemises, Chaussures et tout ce qui concerne la toilette.**

**Tous les achats faits à la Maison du Pont-Neuf, sont *remboursés* par une police de la SÉQUANAISE « Société pour la reconstitution des Capitaux ».**

**VÊTEMENTS POUR TOUS LES SPORTS**
Expédition FRANCO dans toute la France à partir de 20 francs
**Rue du Pont-Neuf, n°s 4, 6, 8, PARIS**
PAS de SUCCURSALES

---

*Plus de Secret !!!*
AVEC
**LA KABILINE**
**Véritable TEINTURE DES MÉNAGES**
On teint chez soi
***EN TOUTES NUANCES***
les étoffes sans difficulté
**40 CENTIMES LE PAQUET**
*Se Vend Partout*
Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

---

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

# PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

*Le meilleur Désinfectant connu.*

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du **PAPIER D'ARMÉNIE.**

DÉTAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS

GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echtons gratis.*

Dépôt : *Droguerie de l'Horloge*

---

## Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

**à FOURCHES (Calvados)**

*ABONNEMENTS :*

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

---

LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAMILLE LA FAM

PAIX. JOIE. ELEGANCE. BEAUX-ARTS

## LA FAMILLE

500,000 Lecteurs

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

15 centimes le numéro. — 8 francs par an

16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

**PATRONS GRATUITS**

(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS

Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.

COLLABORATEURS CÉLÈBRES

GRAVURES INÉDITES

MODES : Mme Aline VERNON

*Numéro spécimen sur demande*

PARIS. — 7, RUE CADET, 7 — PARIS

---

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Fournitures générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

## BARDONNENCHE & Cie

**Entrepôt : Cours St-Jaume**

**SISTERON** (Basses-Alpes)

---

## AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, M. CLEMENT assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

**BON MARCHÉ**

Aux Quatre-Coins, ancienne

**MAISON Vve PELLEGRIN**

---

## A la Renommée

**DE LA BONNE**

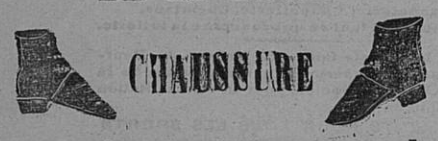


**Confectionnée et sur commande**

**SPÉCIALITÉ**

*Pour 1re Communion, Mariage et Chasse.*

SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE

## BRUN AÎNÉ

**Rue de Leuze (Valaye)**

SISTERON (Basses-Alpes)

Prix très modérés

---

# Royal Windsor

**LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

*SI OUI*

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR**. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

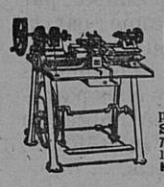

**OUTILLAGE** pour INDUSTRIELS et AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à découper

**SCIERIES** alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies*, etc.

**OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**

**SCIES, BOIS, DESSINS** et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.

*TARIF-ALBUM* (300 pages 1,100 gravures) Fco 0,65c.

## A. TIERSOT

CONSTRUCTR BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

---

## Avis aux Mères de Famille

**FARINE LACTÉE NESTLÉ**

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. Gros, **A. CHRISTEN**, 16, Rue Paro-Royal, PARIS

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

---

# CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

**Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES**

*Se vend chez les principaux négociants*

---

# La Nouvelle Revue

*18, Boulevard Montmartre, Paris.*

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

| PRIX DE l'abonnement | 12 mois | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Paris et Seine | 50f | 26f | 14f |
| Départements | 56 | 29 | 15 |
| Etranger... | 62 | 32 | 17 |

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

---

**Si Vous Voulez** EVITER LES EPIDEMIES

**Si Vous Voulez** EVITER LA CONTAGION

en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

**LAVEZ-VOUS**

avec le

## SAVON AU GOUDRON

**DE BARBIER**

*Prix : 0.40, 0.75 & 1. 20.*

---

32me ANNÉE

# LE RAILWAY

*(Paraissant tous les samedis)*

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

*P.-L.-M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.*

**DIRECTION ET ADMINISTRATION**

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

---

## La Clé de la Sténographie Populaire

*(SYSTEME DUPLOYE).* Alphabet Sténographique

pb td fv kg lr mn gn jch sz oa ou eu ué èi an on in un

**Les consonnes sont *fixes*, les voyelles sont *mobiles*.**

La *Sténographie Duployé* écrit les **sons**, pas autre chose. Le *son A* s'écrit toujours ainsi : o, le *son O* de cette manière : O ; et le *son OU* de celle-ci : ⊙.

La diphtongue *OI* se prononçant *OA*, s'écrit, par conséquent, avec les signes de *O* et de *A* : O.

Le *son P (pe)* s'écrit : ι, et *B (be)* s'écrit : l. pas b, peau b, beau b, bois b, papa b, poppé p, tube p, poupe p, poids b.

*T (te)* s'écrit : –, et *D (de)* s'écrit : — : tas, taux, tape, f, dot, doute, doigt, patte, tabac, f, botte, f, bolte, σ, poteau, bateau, bateau, aubade.

*F ou PH (fe)* s'écrit : \, et *V (ve)* s'écrit : \ : faux, voûte, tuffe, fauve, fade, faute, taffetas, aphte.

*K, C dur ou QU (ke)* s'écrit : /, et *G dur (gue)* s'écrit : / : cap, capote, coke, cadeau, bagué, phoque, coupe, coude, opaque.

*L (le)* s'écrit ainsi : ⌐, mais *en remontant*, et *R (re)* s'écrit ainsi : ⌐, aussi *en remontant* : robe, bord, rabot, Var, rave, colle, caporal, colloque, loque, gare.

*J ou G doux (je)* s'écrit ⌒, et *CH (che)* s'écrit : ⌒ : joie, Jacques, chat, chape, cheval, choc, Georges, Jacob, jacot, château, chocolat.

*Z ou C doux (se)* s'écrit : ⌣, et *X (ze)* s'écrit : ⌣ : sa, oeau, hasard, gaze, casaque, soldat, cela.

*N (ne)* s'écrit : ⌒, et *GN (gne)* s'écrit : ⌒ : anneau, canot, agneau, Marboute, cognac, canard.

*M (me)* s'écrit : ⌒ : ma, moi, mot, bameau, bonne, moutarde, marmotte, marmelade.

*X* s'écrit tantôt comme *KS* : axe, tantôt comme *GZ* : exempt.

*OU*, au commencement et à la fin des mots s'écrit : ⊙ : vous *et non pas* :, nous *et non pas*, ouvre *et non pas*.

Nous connaissons toutes les consonnes et trois voyelles ; les autres sons voyelles s'écrivent avec des petits demi-cercles ∩∪⊃ ou des quarts de cercle grands et petits ⌒⌣⌒⌣.

Comme les voyelles sont presque toujours précédées ou suivies d'une consonne, il est important que nous puissions écrire d'un seul trait de plume la consonne et la voyelle qui forment syllabe. La Sténographie Duployé donne ce résultat en rendant *mobiles* les signes des Voyelles et en traçant de manière à éviter les angles. En effet — ou ⌣ sont plus rapides que ⌒, ⌣, ⌒, ⌣, ou ⌣ sont plus rapides que ⌒, ⌣, ⌒, ⌣, et — ou ⌣ que ⌒, ⌣, ⌒, ⌣.

Le son *E* s'écrit avec un petit demi-cercle : fée, thé, nez, été.

Le son *Eo* s'écrit avec un petit demi-cercle *au-dessous* duquel on place un point : dais, c'est, mais, était, quelque, laquelle.

Le son *I* s'écrit avec un petit demi-cercle *au-dessus* duquel on place un point : pie, dit, lit, nid, ocie, édit, cive, ville.

Le son *U* s'écrit avec un quart de grand cercle : tu, rue, rue, nue, nue, tube, buppe, juge, bud, rude.

Le son *OU* s'écrit avec un quart de grand cercle auquel on ajoute un point : deux, feu, beure, beureux, jeu, riard.

Le son *AN* s'écrit avec un quart de petit cercle surmonté d'un accent aigu : banc, dent, temps, vent, barang, champ.

Le son *ON* s'écrit avec un quart de petit cercle au-dessous duquel on place un accent aigu : pont, don, gond, rond, bonteux.

Le son *IN* s'écrit avec un quart de petit cercle surmonté d'un accent grave : bain, vain, rein, saint, main, main.

Le son *UN* s'écrit avec un quart de petit cercle au-dessous duquel on place un accent grave : brun, alun, l'un, Autun.

*LL* mouillées s'écrivent par un ou plusieurs demi-cercles : bataille, vaillant.

Les points et accents peuvent, jusqu'à 100, être omis, sans nuire à la lisibilité, lorsque l'on observe la règle suivante : « Les signes représentant *i, u, ou, an, in* doivent toujours, lorsque cela ne nuit pas à la rapidité de l'écriture, être tracés *en remontant* ou *en avançant*, et les signes représentant *e, o, eu, on, un*, doivent être tracés *en descendant* ou *en reculant* : dit, dis, gris, mais, si, ses, nid, nez, du, deux, les, dot, doute. »

Les sons voyelles *isolés* s'écrivent toujours sans point ni accent, mais dans la position fixe ci-indiquée : eu, est, ye, eux, huit, en, on, rein, un...

TRADUCTION DE LA LIGNE STÉNOGRAPHIQUE CI-DESSUS :

« *Pour avoir de plus amples explications, exemples, commentaires, renseignements, voir la* **Méthode complète de Sténographie Duployé.** »

17me édition, franco : 3 fr. — DUPLOYÉ, à Sinceny (Aisne).

*On peut adresser toutes les demandes à Paris, 166, rue Lafayette, au siège de l'administration du journal* Le Grand Sténographe, *organe officiel du Comité de propagande de la Sténographie Populaire, qui publie, dans chaque numéro, des cours, devoirs, exercices de lecture. Un exemplaire spécimen est, d'ailleurs, expédié gratuitement et franco, avec encartage également gratuit d'un premier devoir. Le Comité de propagande de la Sténographie Populaire, 166, rue Lafayette, à Paris, corrige ces devoirs et les renvoie aux élèves sans qu'il en coûte rien à ceux-ci. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à profiter de l'occasion unique qui leur est offerte d'acquérir, sans bourse délier et avec la plus grande facilité, une connaissance de première utilité.*

---

**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!** GUERISON prompte et sans traces de chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, ferures, maladies de la peau, plaies de toute nature, réapparition exacte du poil par le *vrai Repassatif Turcan* se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. Exiger le *vrai Rep. Turcan*, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans. Toujours 100 x carrés plus. Toujours.

**FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,** *pour la peau et le teint.*

---

## SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

*Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux*

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

***Polices Remboursables à 100 francs***

*Payables :* **5** *fr. au comptant ou* **6** *fr. à terme en* **60** *mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

**Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.**

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIETÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIETE GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

---

## VELOCIPÈDES PEUGEOT

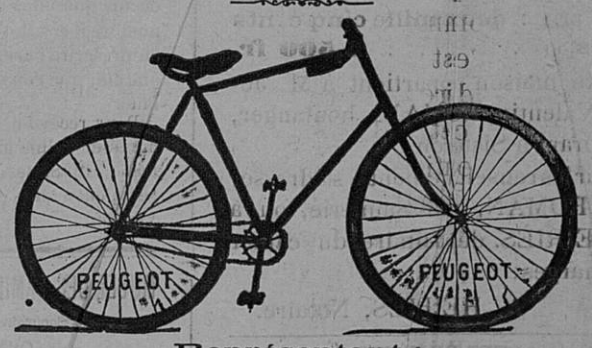


**Représentant :**

## HENRI MARTEL

*COUTELIER*

**A SISTERON**

**Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE**

---

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON